



**CONSEIL DE  
L'UNION EUROPÉENNE**

**SECRETARIAT GÉNÉRAL**

*Le Représentant spécial  
pour la Région des Grands Lacs*

RUE DE LA LOI, 175  
B - 1048 BRUXELLES  
Tél.: (32 2) 285 7782  
Fax: (32 2) 285 6051

Communiqué de M. Roeland Van De Geer, Envoyé spécial de l'Union Européenne pour la Région des Grands Lacs.

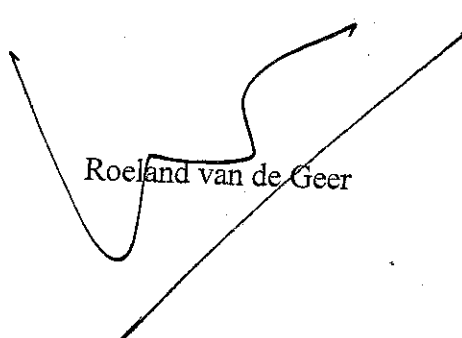
J'ai constaté qu'un texte intitulé 'Document d'orientation conjoint sur la politique européenne au Burundi' avait été mis en circulation sur certains sites Internet au Burundi.

Ce texte, un document de travail, s'inscrit dans le cadre d'un processus de réflexion que l'UE et ses Etats membres ont entamé il y a plusieurs mois sur l'orientation à donner à la politique européenne au Burundi.

Le texte en question ne constitue rien d'autre qu'une base de travail, pour des discussions plus approfondies, notamment avec les Chefs des Missions Diplomatiques des Etats Membres de l'Union Européenne basés à Bujumbura, et avec les Etats Membres de l'UE à Bruxelles.

Il est à regretter que le caractère confidentiel mais aussi positif de ce processus, qui vise à accroître la coordination de la politique de l'UE au Burundi, a délibérément été mis en question par ceux qui ont fait circuler le texte à ce stade.

L'UE et ses Etats membres ont tout l'intention de poursuivre leur réflexion sur leur politique au Burundi et lorsque celle-ci sera menée à son terme, je me rendrai personnellement à Bujumbura pour en présenter les résultats aux autorités burundaises, aux acteurs politiques et à la société civile, comme cela avait d'ailleurs été prévu dès le début de l'exercice.

  
Roeland van de Geer